

## ATTESTATION DROIT A L'IMAGE

Je soussigné M/Mme ....., agissant en mon nom personnel.  
déclare avoir pris connaissance de l'article 9 du Code Civil\* qui protège les éléments de ma vie privée, et notamment mon droit à l'image.

J'autorise en conséquence le club Ecole Tulliste à reproduire et exploiter mon image dans le cadre de photographies pour la prestation de la promotion ou la communication de cette association.

Cette autorisation est valable pour une utilisation :

- pour une durée d'un an,
- sur tous les supports matériels et immatériels, en tous formats connus ou inconnus à ce jour, et notamment, sans que cette liste ne soit exhaustive : support papier (tirages des photographies), catalogues et éditions diverses, CDROM / DVDROM et autres supports numériques connus et inconnus à ce jour, tout support audiovisuel, notamment cinéma, TV et par tous moyens inhérents à ce mode de communication, internet (incluant Intranet, Extranet, Blogs, réseaux sociaux), tous vecteurs de réception confondus (smartphones, tablettes, etc.), médias presse, supports de communication interne, supports promotionnels.

Je garantis n'être lié(e) par aucun accord avec un tiers, de quelque nature que ce soit, ayant pour objet ou pour effet de limiter ou empêcher la mise en oeuvre de la présente autorisation.

La présente autorisation d'exploitation de mon droit à l'image est consentie à titre gratuit.

Date et signature du sportif.

*\* Rappel de l'article 9 du Code Civil :*

*"Chacun a droit au respect de sa vie privée. Les juges peuvent, sans préjudice de la réparation du dommage subi, prescrire toutes mesures, telles que séquestre, saisie et autres, propres à empêcher ou faire cesser une atteinte à la vie privée; ces mesures peuvent, s'il y a urgence, être ordonnées en référé."*

**N.B : En cas de refus, une photo d'identité doit OBLIGATOIREMENT être collé sur la feuille d'inscription.**